

Commune de CHAUDENEY – sur – MOSELLE

Communiqué en date du 07 AVRIL 2017

FERMETURE DE LA MAIRIE

Du Mardi 18 AVRIL au Vendredi 21 AVRIL 2017 INCLUS

Réouverture : le Lundi 24 AVRIL 2017

En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire ou à ses Adjointes.

RAPPEL

NUISANCES SONORES :

Le « Bien vivre ensemble » nécessite que chacun respecte quelques règles simples.
Ainsi :

❖ **Concernant les nuisances sonores**

Tous travaux de bricolage, jardinage nécessitant l'utilisation d'engins ou d'outils à moteur bruyants sont autorisés :

- En semaine : de 8h00 à 20h00
- Les samedis : **de 9h00 à 12h00 et**
uniquement de 15h00 à 19h00
- **les dimanches et jours fériés : uniquement de 10h00 à 12h00**

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Le Maire
E. PAYEUR